

273821

3769

1. 3769.

LE

~~no. A. 61. 721.~~

CHRISTIANISME PRÉCURSEUR DU MONISME

PAR

Wilhelm ÖSTWALD,

Professeur à l'Université de Leipzig.



EXTRAIT DE LA *Revue de l'Université de Bruxelles*

oche

149.915:27

27:149.915

BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

ÉDITEUR

49, RUE DU POINÇON, 40

1914

1961

CONTROL 1957

D

BIBLIC

ARA

COTA 3769

RC40/04

B.C.U. Bucuresti



C5950

Le Christianisme précurseur du Monisme ⁽¹⁾

PAR

WILHELM OSTWALD,

Professeur à l'Université de Leipzig.

Le temps où nous vivons est un temps de merveilleux développement de force, de mille manifestations et utilisations d'énergie dans toutes les directions, mais surtout dans la conquête de la nature. La richesse nationale s'est accrue énormément, et même plus que doublée, depuis quelques dizaines d'années. La conquête de la nature inorganique et organique fait des progrès si considérables, qu'il est devenu tout à fait impossible pour les gens instruits de notre temps de se faire même une idée approximative de ce que chaque jour procure, à l'excès, de sensations extraordinaires. Les distances, qui séparaient auparavant les peuples, ont été presque annulées par le progrès des moyens de locomotion, depuis la navigation à vapeur jusqu'à la télégraphie sans fil. Et grâce au moyen purement technique du progrès dans l'échange des relations entre personnes et entre idées, la fraternité économique et intellectuelle prend, dès maintenant, une allure triomphante et irrésistible qui n'est point basée sur des suppositions théoriques ou sentimentales, mais sur le fait le plus réel que notre temps soit prêt à reconnaître, par des plus-values économiques et intellectuelles.

Et, pourtant, il y a, dans cette époque merveilleuse, un défaut que non seulement on n'a pas encore pu faire disparaître, mais dont on soupçonne à peine l'existence. Ça et là, nous rencontrons des tâton-

(1) Conférence faite à Berlin le 9 octobre 1913 et traduite de l'allemand.

nements pour y trouver un remède. Divers efforts d'origines indépendantes l'une de l'autre, nous rapprochent, malgré cela, du même but. Quel admirable idéal si tout le monde sentait ce défaut, si tous les peuples cultivés avaient la volonté grande, ferme et irrésistible de trouver pour toujours le remède fondamental! Malheureusement, nous sommes encore loin de ce *desideratum*.

Mais quel est donc ce défaut que nous devons encore connaître pour avoir constamment en nous le désir de le faire disparaître et de le combattre à tout prix, autant que nos forces nous le permettent? Je vais le dire d'un mot bref et précis: ce qui nous manque, c'est une *morale honnête*. En effet, une morale honnête nous manque; car celle qui est acceptée formellement et enseignée à l'école ne concorde pas avec celle que nous pratiquons réellement dans notre vie quotidienne, économique et politique. Nous apprenons tous à l'école une certaine morale, fondée sur la religion, et c'est déjà là que nous la voyons souvent, violée par nous-même et nos professeurs, sans que cette contradiction soit éclaircie. Ensuite, sous l'influence de la maison paternelle et des divers cercles auxquels nous appartenons, depuis l'école jusqu'à notre groupe professionnel et jusqu'à notre nationalité, nous acceptons un nombre de préceptes ou règles morales, auxquels nous nous adaptons plus ou moins. A la fin, nous nous voyons en présence d'un bloc massif de morale politico-économique, codifiée dans nos lois et destinée à empêcher les plus extrêmes violations de la moralité, par la menace de la vengeance et de la punition. Mais ces divers codes moraux sont loin de s'harmoniser et causent souvent des conflits. L'officier a une tout autre morale que l'homme d'affaires, et tous deux une autre morale que le savant ou l'ouvrier. Ces antinomies du code moral dans les différents cercles sociaux causent non seulement de nombreux conflits et inimitiés, mais aussi des jugements des plus sévères, et provoquent même de la haine, de violentes hostilités. Il suffit de vous rappeler un dissentiment spécialement grave qui empoisonne tout notre peuple: c'est l'incapacité d'une très grande partie de la bourgeoisie et de la noblesse allemande, à reconnaître les convictions morales de la social-démocratie. Comme héritage invétéré d'un temps passé, on trouve encore toujours dans ces milieux le préjugé que tout socialiste, par cela même, est un être amoral. De même, entre les partisans des

deux confessions les plus importantes d'Allemagne, catholiques et protestants, nous voyons quelquefois de semblables antagonismes. D'autre part, l'antisémitisme, si détestable qu'il soit, tâche de se fonder sur la morale. Mais même en étudiant plus intimement les milieux, nous nous trouvons en présence d'une insécurité extraordinaire, en ce qui concerne la véritable portée de la morale. Dans les cercles commerçants, on ne considère pas comme immoral qu'un père déclare, au sujet de l'éducation de son fils : " mon garçon doit avant tout apprendre à gagner de l'argent, le reste viendra plus tard „, tandis que ce point de vue est immoral aux yeux des juges et des professeurs.

D'où pareil fléau dans notre peuple peut-il bien provenir ?

En premier lieu, celui qui réfléchit sérieusement à ces questions trouvera une infinité de sources différentes d'où découlent ces contradictions et ces condamnations, qui empêchent les forces de la nation de participer en commun à des buts également chers à tous les citoyens. Nous pouvons reconnaître une de ces sources dans les restes qui subsistent encore de la distinction des classes. Ces différences, au cours du développement politique du XIX^e siècle, ont été, il est vrai, éliminées et ne figurent plus, du moins sur le papier, dans la constitution de presque tous les États, de même que dans celle de l'Empire allemand, mais elles n'en existent pas moins de fait et exercent une énorme influence. Chacune de ces classes a une morale à soi et nous avons pu nous rendre compte de cette divergence dans les jugements que ces différentes classes portent en telle ou telle circonstance. Mais ce qui doit être considéré surtout comme la source la plus importante et la plus abondante du désarroi moral qui règne à notre époque, malgré le niveau remarquable de la moyenne de la moralité individuelle, c'est le fait que les Églises, et tout particulièrement les deux confessions chrétiennes, sont exclusivement chargées de formuler les principes de la morale et de les inculquer à la jeunesse. Cependant la morale que le christianisme enseigne est presque partout en complète opposition non seulement avec la morale pratiquée par les couches sociales les plus étendues, mais encore avec la morale que pratiquent les représentants autorisés de la pensée chrétienne, prêtres et pasteurs des deux confessions, dans leur vie privée et aussi dans l'administration de leur bien le

plus précieux : l'Église. C'est un fait dont chacun aura été frappé, s'il a jamais fait à l'école l'essai de saisir sainement et avec à-propos le sens des préceptes et des récits bibliques à l'aide desquels il devait fortifier ses idées morales.

Mais je ne dois pas me contenter de faire appel à ces souvenirs qui chez beaucoup de gens sont déjà moins vifs ou effacés, et je crois de mon devoir de justifier par des preuves exactes ce que je viens d'avancer. Tout d'abord, j'appuierai sur ce point que la morale de la Bible n'est nullement unitaire, comme le reconnaîtront sans aucun doute tous ceux qui s'interrogeront sérieusement. L'Ancien Testament contient des aperçus moraux qui sont tout autres que ceux du Nouveau, et les recherches sur la Bible ont suivi en détail la transition entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, transition qu'il faut placer au temps de l'exil des Juifs. La morale des écrits bibliques les plus anciens est celle d'un peuple nomade peu cultivé. Le Dieu dont il est question dans les livres de Moïse est au fond un Dieu national de pâtres, à côté duquel il existe encore un nombre incalculé d'autres divinités nationales, et ce Dieu ne prétend qu'à la plus grande puissance, qui est d'être utile au peuple qui le reconnaît et l'honore et, d'autre part, de le poursuivre de la plus âpre vengeance, s'il lui refuse les honneurs qu'il exige. D'ailleurs ce Dieu est décrit comme un Dieu fort et jaloux, toujours prêt à punir des peines les plus sévères toute atteinte à ses droits; et ces peines, il ne les inflige pas seulement au coupable, mais encore à ses enfants et à ses petits-enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. C'est aussi un Dieu qui ne permet pas qu'on lui ravisse le plaisir de la vengeance et qui le dit expressément : la vengeance est à moi, c'est à moi à l'exercer. Nous avons donc affaire ici à la forme la plus primitive du sentiment du droit, qui veut réagir au plus tôt contre toute violation réelle ou même simplement apparente, par une contre-violation beaucoup plus grande. A ce degré, cette réaction instinctive, la vengeance, est une jouissance immédiatement éprouvée; elle répond à la loi générale biologique, d'après laquelle le besoin de vivre devient plaisir de vivre, grâce à la loi de la sélection agissant de générations en générations. Sous la conduite d'un tel Dieu, il paraît par suite parfaitement naturel et justifié que le peuple élu par lui, les Israélites,

envahisse un pays qui ne lui appartient pas mais que Dieu lui a promis, tue la population pacifique de ce pays et s'approprie ses biens. La sanglante cruauté de cette conception morale va même si loin que Dieu menace de peines sévères (qui seront infligées par les prêtres) toute velléité passagère de clémence de la part des conquérants israélites. Seul le fait qu'à notre époque, des procédés de ce genre ont cessé d'exister parmi les peuples civilisés de l'Europe centrale (ils sont encore en usage sous une forme atténuée vis-à-vis des races inférieures qui habitent ou ont habité l'Afrique et la Polynésie) explique que les récits de ces cruautés n'exercent pas une influence foncièrement néfaste sur la moralité effective de notre jeunesse. En même temps nous voyons, par cet exemple, comment une morale résulte des conditions sociales d'un peuple. Ce qui paraît utile à la nation entière est présenté comme une doctrine morale générale. Etant donné le degré de civilisation très faible du peuple dont nous parlons, les utilités *sociales* en question — au lieu d'être formulées et confirmées comme telles — sont dépeintes par les prêtres comme étant l'expression de la volonté personnelle et immédiate de Dieu. Cette façon d'exposer les choses ne répond pas seulement à tout l'état psychologique de ce degré de culture, mais, pour la même raison, elle facilite extraordinairement l'application de mesures contre lesquelles les individus se seraient peut-être révoltés.

Nous avons indiqué que l'on peut déjà observer, dans l'Ancien Testament, la lente transformation de cette morale de nomades en une autre morale essentiellement différente. Ce sont les circonstances politiques extérieures, surtout la captivité et l'oppression par un peuple plus puissant, mais d'une civilisation moins avancée, qui ont élevé à un plus haut degré la primitive " morale de désert „ du peuple juif. En même temps, le Dieu national qui s'était montré incapable d'empêcher cette catastrophe politique est de plus en plus spiritualisé pour faire apparaître ce malheur comme une conséquence de la désobéissance du peuple vis-à-vis des exigences plus élevées d'un Dieu placé à un degré supérieur du développement éthique. Naturellement, le traitement barbare que les Juifs, réduits en esclavage, avaient à supporter de la part de leurs tyrans ne permettait plus de présenter l'emploi de la force et de l'arbitraire comme l'idéal

désirable, ainsi qu'on l'avait fait jusque-là; l'idéal devenait au contraire la bonté et l'amour d'un Seigneur plein de miséricorde. C'est ainsi que nous voyons par degrés, surtout dans les conceptions des prophètes, l'ancien Dieu du désert apparaître sous des traits nouveaux et éthiquement beaucoup plus nobles.

Je ne saurais assumer la tâche d'exposer en détail ce développement, d'autant plus qu'il a été suffisamment étudié et décrit par des gens compétents. Il convient cependant de faire ressortir qu'au-dessus de ce stade, il y en a un autre plus ample et plus élevé dans le Nouveau Testament : c'est celui auquel se rattache le nom de Jésus-Christ. Dans cet examen, point n'est besoin de savoir si un personnage de ce nom a véritablement existé ou si ce nom n'est qu'un symbole sous lequel on a compris le développement ultime et le plus haut de la conception juive de Dieu dans les premiers siècles de notre ère. Ce qui nous intéresse, c'est avant tout la constatation que de nouveau un développement certain et même dans ce cas *conscient* et clairement exprimé de la pensée morale se rattache à l'apparition de ce nom.

On regarde avec raison comme la substance de l'éthique chrétienne, le sermon sur la montagne qui exprime consciemment la transformation et l'élévation de la morale jusqu'alors en usage chez les Juifs, en une nouvelle éthique.

Comme on le sait (je m'en tiens à la version complète de l'évangile selon saint Mathieu), le sermon sur la montagne commence par les béatitudes, dont la première dit : " Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux „. Cette sentence caractérise une fois pour toutes, et de façon décisive, l'attitude générale de cette nouvelle morale chrétienne vis-à-vis de l'ensemble des biens de l'esprit. Dans d'autres exposés également, on voit toujours réapparaître la pensée fondamentale que les manifestations de l'esprit ainsi que les préoccupations économiques et politiques sont indignes d'un véritable croyant, que le but principal de la créature humaine dans toute sa vie doit être la confiance et l'amour personnels en son Dieu. En conséquence, toutes les autres manifestations et surtout le développement intellectuel ne peuvent que détruire cette confiance filiale en Dieu le Père; c'est pourquoi — ce qui est caractéristique — les béatitudes du sermon sur la montagne commencent par

faire ressortir l'avantage de la pauvreté d'esprit, c'est-à-dire l'absence de toutes les hautes qualités intellectuelles.

Les autres béatitudes se rapportent à ceux qui sont dans l'affliction, aux débonnaires, à ceux qui ont faim et soif de la justice, aux miséricordieux, à ceux qui ont le cœur pur, à ceux qui procurent la paix, à ceux qui souffrent persécution pour la justice, à ceux qui sont chargés d'injures et persécutés par les hommes à cause du Christ. Comme on le voit, il s'agit partout de consolations pour les opprimés ou préjudiciés à qui l'on fait entrevoir la vie meilleure et plus belle qui les attend dans l'autre monde. Mais jamais on ne loue ni même suggère une manifestation énergique pour vaincre les difficultés de la vie. C'est de nouveau une preuve que toute l'existence terrestre est considérée comme une chose secondaire, comme une préparation à la vie éternelle.

Après une transition dans laquelle les disciples sont exhortés à leur devoir, Jésus établit la relation de sa doctrine vis-à-vis de la doctrine suivie jusque-là par les Juifs et affirme à nouveau le *procédé d'évolution*. Ce qui caractérise cette évolution, c'est que là où l'ancienne doctrine impose certaines exigences grossières et facilement perceptibles, Jésus élève et affine partout ces exigences d'une façon exceptionnelle. Toutes ces explications sont ordonnées d'après le même rythme : " Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens ceci et cela, mais moi je vous dis... ", puis il établit les nouvelles exigences. Il est extrêmement remarquable que dans ce passage catégorique du Nouveau Testament, le *fait de l'évolution éthique* n'est pas exposé théoriquement, mais inculqué pratiquement aux auditeurs ou aux lecteurs par une répétition faite à maintes reprises. On expose toujours par des redites de quelle manière les anciennes et simples exigences doivent être accrues pour satisfaire aux plus hautes prétentions du progrès. Cette transition des anciens et grossiers postulats aux nouveaux postulats plus raffinés et plus élevés exprime distinctement et évidemment l'évolution que l'idée de Dieu a subie au regard de l'Ancien Testament.

Mais tandis que l'on peut constater sous ce rapport un progrès évident et considérable, dont nous nous occuperons plus loin, la conception éthique est, sous d'autres rapports, restée stationnaire et, au point de vue où nous nous plaçons aujourd'hui, arriérée.

L'application des nouveaux postulats d'ordre plus élevé est, en effet, préconisée par l'ancien moyen brutal, par la menace de peines et par la promesse de récompenses. Même les préceptes qui témoignent d'un sentiment éthique délicat, par exemple, qu'on ne doit pas prier et distribuer des aumônes avec ostentation — comme c'était évidemment l'usage en ce temps — qu'on peut prier dans sa chambrette et faire le bien en laissant ignorer à la main gauche ce que donne la main droite, sont présentés de façon à faire escompter une récompense publique de Dieu pour cette soumission secrète à sa volonté. La distribution cachée d'aumônes est motivée par ces mots : " Et ton Père qui te voit dans le secret, te le rendra publiquement. „ L'amour du prochain et l'empressement à lui pardonner est motivé par cette parole : " Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera pas non plus les vôtres. „ C'est justement le contraste entre le progrès éthique des postulats des commandements et ce manque d'élévation éthique dans les motifs de ces commandements, qui fait reconnaître le plus distinctement, dans le sermon sur la montagne, le caractère de transformation qui atteint, il est vrai, un plus haut degré, mais non pas le degré le plus élevé.

Passons maintenant aux différents exposés. Le premier est une quintessence de l'ancienne prohibition de l'homicide, par laquelle cette prohibition s'étend à toute atteinte portée à la vie et à la personne du prochain. Mais cette quintessence n'est obtenue que par le fait que la peine qui était prévue autrefois pour les violations les plus grossières, s'applique également aux violations moins importantes, et que l'on prévoit des peines plus sévères pour les manquements plus graves. De même la conception de la fidélité conjugale est élevée, en ce sens que le divorce permis chez les Juifs est maintenant interdit et que le mariage d'une femme divorcée ou le mariage avec une femme divorcée est considéré comme un adultère des deux parties. Sous ce rapport, l'Église catholique est restée jusqu'à nos jours fidèle à la doctrine du sermon sur la montagne, tandis que la religion évangélique s'est mise en opposition absolue avec la doctrine du Nouveau Testament, en permettant le divorce et en permettant aux divorcés de se remarier. Cette opposition doit être saluée, du reste, comme un progrès de la civilisation. Il est vrai qu'elle n'aurait

pas été admise par l'Église évangélique, si des raisons politiques n'avaient pas amené ce relâchement au postulat rigide du sermon sur la montagne, déjà au temps de la Réforme. Ce n'est que plus tard que des raisons de civilisation sont venues s'ajouter à ces raisons politiques, en considérant qu'un mariage sans amour est pire que l'adultère et que, par conséquent, un tel état de choses ne doit pas être maintenu dans un intérêt social général.

La troisième réforme se rapporte au serment. Le texte dit : " Vous, avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : tu ne te parjureras point, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de ce que tu as déclaré par serment. Et moi je vous dis de ne jurer aucunement. „ Et après une amplification de cette pensée dans laquelle les diverses formes du serment en usage alors sont examinées et condamnées, il est dit : " Que votre discours soit : oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin. „ Nous sommes ici en présence d'un cas particulièrement typique, où les prescriptions formelles de la Bible sont violées sciemment et régulièrement par l'Église, où les agissements contre ces prescriptions sont même réglés par l'Église et ont reçu une forme permanente, car le serment judiciaire est reçu chez nous partout et régulièrement dans les formes prescrites par l'Église. Et les essais faits par les libres-penseurs pour remplacer par une formule plus appropriée la formule de serment devenue pour eux vide de sens et sans portée sont restés jusqu'ici absolument sans succès en Allemagne. Dans ce cas, les monistes et les libres-penseurs qui partagent leur opinion se montrent partisans plus fidèles et plus sincères des prescriptions du fondateur du Christianisme que les chrétiens eux-mêmes qui, de leur côté, violent sciemment et systématiquement cette prescription qui a été donnée de façon précise et sans équivoque; les chrétiens n'ont même pas une parole de protestation contre les condamnations qui frappent ceux qui s'en tiennent à la prescription de la Bible et qui se refusent à prêter serment.

La réforme suivante est celle-ci : " Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. Mais, moi, je vous dis de ne pas résister à celui qui vous fait du mal; mais si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre; et si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter ta robe, laisse lui encore l'habit; et si quelqu'un veut te contraindre d'aller une lieue avec lui, vas-en deux. Donne à celui

qui te demande et ne te détourne point de celui qui veut emprunter de toi. » Ce qui est ici proposé, c'est un état de dislocation sociale, conséquence nécessaire et inévitable de la conception du prédicateur de la montagne concernant le néant de la vie terrestre et son peu d'importance vis-à-vis de la vie éternelle.

Ce n'est que par cette conception que s'expliquent ces prescriptions qui demandent non seulement le renoncement de soi-même, mais encore l'humiliation volontaire. L'Église a connu des temps où elle a essayé de mettre ces prescriptions en pratique. Mais ces tentatives sont restées chaque fois sans succès et l'application de ces préceptes n'a été faite que par quelques personnes. Il ne pouvait naturellement en être autrement, car un groupe d'individus qui s'en tiendrait strictement à ces préceptes serait livré pieds et poings liés au premier venu qui ne pratiquerait pas ces maximes. Il n'y a donc pas d'ordre social *stable* qui puisse s'appuyer sur ces maximes. C'est pourquoi l'Église a partout renoncé à les appliquer généralement et en principe, bien qu'elles soient formulées expressément dans le sermon sur la montagne. L'attitude même de l'Église, en tant que personne juridique, en présence d'attaques ou de tentatives contre ses droits, n'est nullement conforme à ces préceptes; elle est même en complète opposition avec eux, car l'Église inflige les peines les plus sévères à toute offense et à toute atteinte portée à ses droits. Le vol d'église est encore considéré aujourd'hui comme une violation de la propriété avec des circonstances particulièrement aggravantes. Nous avons même en Allemagne un paragraphe concernant les blasphèmes et les sacrilèges, lequel prévoit des peines, non seulement pour une expression injurieuse contre Dieu, mais pour toute critique de n'importe quelle institution d'une Eglise chrétienne qui peut être interprétée comme une injure contre ces institutions, tandis que sous ce rapport le monisme, par exemple, est mis hors la loi. On sait que généralement un ecclésiastique ne peut pas se résoudre à parler du monisme sans lui décerner les épithètes injurieuses de plat, immoral, creux, etc. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une double contradiction, savoir : que d'un côté l'Eglise réclame pour elle, vis-à-vis de toutes les autres conceptions, des privilèges qu'elle leur refuse et que, d'autre part, ces privilèges sont en contradiction absolue avec les préceptes contenus dans le livre qui sert de base à sa doctrine.

La réforme suivante engage, par voie de conséquence, à s'abstenir absolument de réagir, voire de se défendre ou de se révolter contre le tort qui vous est fait. Jésus dit : " Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent ; faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous persécutent. „ Ici les motifs de ces postulats inouïs prennent un autre aspect. L'attention des ouailles est attirée sur ce fait que l'amour pour leurs amis et leurs proches est une qualité que les publicains et les pêcheurs possèdent également, tandis que l'on exige des enfants de Dieu une attitude qui dépasse de beaucoup le naturel. Là aussi le caractère socialement impraticable de ces postulats se manifeste si clairement que ni l'Eglise, ni le reste de l'humanité ne songe à les mettre en pratique.

Le même esprit, contraire à la société, se montre dans les préceptes suivants : " Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où les vers et la rouille gâtent tout, et où les larrons déterrent et dérobent, mais amassez-vous des trésors dans le Ciel. „ Et plus loin : " Ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez ; ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus. Regardez les oiseaux de l'air ; car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans les greniers, votre Père céleste les nourrit. „ Ces commandements, s'ils étaient observés, aboutiraient à la dissolution complète de la structure de notre société. Ce que nous considérons comme la teneur la plus précieuse de notre existence, le travail productif, est dépeint comme complètement inopportun, et rejeté même comme contraire à la préparation à la vie éternelle.

Aussi est-il naturel qu'aucun de ces commandements n'ait pu s'établir en permanence dans la vie positive.

Certains ordres de moines ont essayé de les pratiquer, mais aucun d'eux n'a réussi à réaliser en fait, de façon durable, le renoncement complet à l'idée de la propriété et du travail. Et l'Eglise a si peu eu à cœur ce commandement de ne pas entasser de richesses qu'elle a été longtemps — de toutes les institutions qui existent sur la terre — la plus riche et celle qui s'est efforcée d'entasser le plus de trésors terrestres. De nos jours encore, où le grand progrès de la séparation de l'Eglise et de l'Etat paraît même aux fonctionnaires de l'Eglise si prochain que l'on doit compter avec cette possibilité, nous voyons que l'Eglise s'efforce avec empressement

d'agir contre ce commandement formel de son fondateur. En Saxe, par exemple, on fait depuis des années des quêtes pour constituer un fonds indépendant d'Eglise, quêtes qui sont organisées expressément dans le but de rendre l'Eglise pécuniairement indépendante des traitements ecclésiastiques et de l'entretien des églises par l'Etat. On n'a donc pas la moindre confiance que le Père céleste nourrisse les prêtres et entretienne les églises; au contraire, conformément à la structure des sociétés actuelles, on emploie activement l'idée de propriété rejetée par le fondateur du christianisme pour sauvegarder autant que possible les intérêts du clergé et ceux de l'Eglise.

L'exhortation suivante à être indulgent à son prochain : " Ne jugez pas „ est, elle aussi, conformément à l'idée de vengeance ou de peine que nous autres monistes avons abandonnée, motivée par la phrase : " afin que vous ne soyez point jugés. „

Et comme si Jésus avait pressenti ce que ses maximes deviendraient au cours des siècles, il explique que peu de ces commandements seront suivis en vérité et que la grande masse du peuple écouterait au contraire de faux prophètes. Et il indique à quels signes on peut les reconnaître : " Vous les reconnaîtrez donc à leurs fruits. Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur! n'entreront pas pour cela dans le royaume du ciel; celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans le ciel. Il y en aura beaucoup qui me diront en ce jour : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom? et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom? et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom? Alors je leur dirai ouvertement : je ne vous ai jamais connus; retirez vous de moi, vous qui faites métier de l'iniquité. „ Qui ne reconnaît que ces paroles conviennent exactement au christianisme tel qu'il est devenu entre-temps, qu'il soit catholique ou évangélique! Car dans les deux confessions il y a de nombreuses et évidentes actions et institutions qui sont en contradiction avec les commandements formels du sermon sur la montagne.

Mentionnons en particulier une brève parole qui, singulièrement et sans connexion apparente, se trouve parmi les autres sentences; c'est la suivante : " Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même; car c'est la loi et les prophètes „. Je n'hésite pas à reconnaître dans cette phrase

le point culminant de tout le sermon sur la montagne, point qui dépasse le niveau des conceptions morales sur lequel repose en général ce sermon; ce point indique une tendance dont naîtra à l'avenir une éthique plus élevée que la morale de récompense et de compensation qui y est prêchée. C'est la première lueur de la pensée *sociale* qui paraît ici sans connexion avec le contexte et semble plutôt une indication sur la meilleure manière d'éviter les offenses de la part des autres habitants de ce bas monde. Jésus pouvait ainsi affirmer, du moins en passant, l'importance fondamentale de ce précepte qui est accentuée par les mots : " C'est la loi et les prophètes. " En d'autres termes, c'est la somme de toute morale.

En fait, ce commandement est en contradiction avec les autres commandements du même sermon, par exemple avec la défense du travail et de l'acquisition de la propriété. Car si personne ne travaille et si personne ne se préoccupe du lendemain, toute la communauté devra sombrer. Nous avons donc affaire, comme on peut presque toujours l'observer dans de tels cas, d'une part à un cercle fermé de pensées morales, qui dans la manière ci-dessus caractérisée se préoccupe de régler tous les rapports de chacun avec le Père céleste. Mais nous constatons, d'autre part, qu'indépendamment de ce cercle de pensées et même en opposition avec lui, on a gagné un aperçu passager d'une morale plus rationnelle et par conséquent plus élevée, c'est-à-dire de *l'éthique de la société dont les membres travaillent en commun et les uns pour les autres.*

Après cet examen, si nous considérons la contradiction qui existe partout entre la morale du Nouveau Testament et celle qui est pratiquée véritablement par les peuples chrétiens et tout particulièrement par le peuple allemand, nous devons reconnaître de nouveau que nous avons ici posé le doigt sur une blessure dont souffre notre peuple. En effet, par une pression qui sûrement n'est pas digne du xx^e siècle, les enfants même de ceux qui ont abandonné la religion chrétienne, sont forcés, par une interprétation absurde des prescriptions légales, d'assister aux leçons de religion chrétienne, et de s'inculquer la morale enseignée dans le sermon sur la montagne et dans les autres manifestations de la pensée du fondateur de cette religion. Mais, en même temps, ils constatent, non seulement à la maison et dans des milieux plus étendus, mais aussi dans l'école

même, que partout ces commandements moraux sont violés, et que leurs maîtres et d'autres autorités scolaires agissent sciemment et logiquement contre eux. *Ainsi, cette grave contradiction intérieure et la déloyauté systématique qui réside dans le maintien voulu de cette contradiction sont inculquées de prime abord par l'école à toute la jeunesse de notre peuple.* Et même ceux qui ont conscience du grave préjudice causé à leurs enfants, sont obligés, dans la plupart des Etats allemands, de les exposer malgré cela à ces influences que l'on ne peut caractériser autrement qu'en disant qu'elles sont *intimement démoralisantes.*

Heureusement, après avoir quitté l'école, l'enfant oublie bientôt les commandements de la Bible, qui sont remplacés par la morale civile généralement en usage, appuyée sur les prescriptions du DROIT maintenues par l'Etat. Voilà la circonstance à laquelle nous devons qu'il n'y ait pas chez nos adolescents une confusion morale plus grande encore que celle constatée actuellement à notre regret. Mais la destruction des fondements d'une éducation morale réelle se fait cependant sentir énormément. Les graves inconvénients de tout manque de morale indiscutée et assurée se manifestent plus que jamais. Voici pourquoi : les enfants de notre époque, intellectuellement plus assouplis, se rendent compte, plus vite et plus clairement que ceux des précédentes générations, de la contradiction qui existe entre la morale de la Bible et la morale qui est vraiment pratiquée.

Si je pouvais me permettre une comparaison avec la science que j'ai cultivée autrefois, je dirais qu'actuellement il en est de la morale, comme il en était de la chimie il y a à peu près trois cents ans. D'un côté, il y avait les anciens ouvrages d'alchimie qui, dans des prescriptions mystiques difficilement ou pas du tout compréhensibles, indiquaient comment il fallait préparer la pierre philosophale et l'élixir de longue vie, tandis que d'autre part, sans aucune connexion immédiate avec ces écrits, se trouvait une somme assez importante de connaissances et de pratiques réelles de la chimie. Les techniciens savaient fabriquer le fer et le cuivre avec les minerais, ils pratiquaient couramment la cuisson et le brassage et les autres réactions organiques dont on se sert pour la préparation et la conservation des vivres, bref il existait une somme considérable de connaissances pratiques de la chimie — sans cohésion théorique, il

est vrai — qui se transmettaient d'un technicien à l'autre par la tradition verbale ou écrite. A cette technique empirique correspond notre morale civile et juridique actuelle qui, comme elle, ne remplit qu'à moitié son but. Mais elle est également sans cohésion théorique. Elle subsiste parce que l'expérience nous montre la société conservée grâce à elle, bien qu'au milieu de difficultés et de résistances sérieuses. De l'autre côté, nous trouvons les prescriptions morales de la Bible, comparables aux prescriptions des alchimistes. Elles sont, selon les couches historiques qui s'y trouvent superposées, souvent pleines de contradictions et incompréhensibles, et leur but n'est pas manifestement la solution des tâches de la vie terrestre, mais la fabrication d'une sorte d'élixir de vie éternelle, la juste préparation au paradis.

Un tel état de choses réclame une amélioration, et l'analogie que nous venons de signaler nous indique clairement dans quel sens nous devons chercher cette amélioration. Comment l'état actuel de la chimie a-t-il pris naissance, état qui par la clarté de ses fondements théoriques, par la fécondité et l'utilité des lois découvertes entre-temps, a amené l'essor insoupçonné de la science et de la technique ? Chacun connaît la réponse. On a renoncé aux fantaisies sans but de l'alchimie. On a réuni, d'autre part, scientifiquement, les connaissances chimiques réelles qui étaient contenues dans les vieux métiers touchant à la chimie, on les a élargies et on est arrivé ainsi à développer une chimie véritablement *scientifique*, dont la chimie technique est l'application dans tous les domaines. Les anciens procédés de ces métiers chimiques ont été expliqués par la nouvelle science, et ces procédés, qui autrefois étaient isolés et qui devaient être appris séparément par les techniciens, sont apparus alors comme des cas d'application précis de grandes lois générales. Par le fait qu'on les applique à divers problèmes, ces lois présentent pour ceux-ci des solutions pratiques ou techniques. Nous pouvons aussi nous imaginer qu'un état semblable de la morale et de l'éthique se réalisera un jour (il faut entendre par éthique le côté *scientifique*, et par morale le côté *pratique*). Pour cela, il sera de nouveau nécessaire que l'on écarte du domaine de la morale et de l'éthique les anciens soi-disants problèmes, c'est-à-dire, dans ce cas, la préparation à la vie éternelle dans l'autre monde, d'après les données

de la Bible, et que l'on rassemble, par contre, d'une manière scientifique, les problèmes réels qui jusqu'ici n'ont été résolus qu'approximativement, d'une façon purement empirique, par notre morale bourgeoise. C'est de cette façon, et seulement de cette façon, que nous pourrions l'amener à un développement — espérons-le du moins — comparable à celui de la chimie.

La première question à laquelle il faut répondre ici est la suivante : peut-on concevoir l'éthique et la morale comme sciences l'une pure et l'autre appliquée ? Ne sommes-nous pas une fois pour toutes obligés de reconnaître, comme source de la morale, quelque chose qui est en dehors ou au-dessus de toute science, soit l'ordre de la divinité elle-même, soit, comme Kant le veut, la loi morale intérieure ou la voix de la conscience qui est implantée en tout homme par une puissance supérieure et qui lui dit sûrement et clairement comment il doit agir en chaque circonstance ? Les tentatives qui ont été faites pour établir une telle conception ont échoué partout, exactement comme ont échoué les essais pour faire de l'or ou de l'argent avec du plomb ou du cuivre. Dans la chimie, on a reconnu depuis longtemps l'inefficacité des révélations surnaturelles des livres d'alchimie ; dans l'éthique, on en est encore à acquérir cette connaissance. Partout et dans chaque cas particulier où nous avons réussi à dominer quelque ensemble de faits au sujet des problèmes de notre vie extérieure et intérieure, de nos besoins personnels et sociaux, le succès n'a pu être obtenu qu'en renonçant absolument à cette conception surnaturelle du problème et en appliquant jusqu'au bout les principes de la science. Nous entendons par là les lois tirées de l'expérience, de faits bien observés, et que nous avons appris à appliquer à des choses non encore arrivées, à des événements futurs, qui découleront de prémisses données.

Nous nous voyons ainsi amenés à la nécessité de répondre à la question suivante : dans quel domaine de la science, en général, l'éthique pourrait-elle donc être classée, si on veut la concevoir scientifiquement ?

Pour répondre à cette question, la manière la plus opportune sera de se servir du schéma d'Auguste Comte, perfectionné récemment, dans lequel les sciences pures sont classées d'après leur généralité et leur particularité, d'après l'étendue et le contenu de leurs idées

fondamentales. En nous appuyant sur ce schéma, demandons-nous si l'éthique doit être coordonnée à la logique ou à la mathématique, à la physique ou à la chimie; la réponse est sans aucun doute: non, cela ne va pas. Nous ne classerons pas non plus l'éthique avec la physiologie. Par contre, il n'est pas douteux qu'on puisse la classer avec la psychologie, parce que les sensations et les connaissances éthiques sont liées de la façon la plus précise à l'âme humaine. Si nous considérons le sommet de la pyramide de Comte, la sociologie, nous reconnaissons aussitôt que *l'éthique et la morale constituent effectivement un chapitre de la sociologie*. Pour la psychologie, les qualités et les conceptions du criminel sont un problème comme celles de l'homme juste et vertueux. Mais ces deux objets sont extraordinairement différents quant à la question sociologique. Il résulte donc déjà d'après des considérations de méthodologie, que l'éthique et la morale appartiennent de fait à la science sociologique.

Et, en effet, nous pourrions les définir à l'instant comme la doctrine de la conduite des hommes les uns à l'égard des autres, grâce à laquelle les désirs et les besoins de chacun s'accomplissent aussi complètement qu'il est possible quand des hommes vivent en commun. S'il y a une association des hommes et, par conséquent, une sociologie, cela vient, comme on le sait, de ce que chaque homme peut obtenir et maintenir plus facilement ce à quoi il aspire en s'unissant avec ses semblables que s'il reste seul. La sociologie scientifique doit tout d'abord décrire objectivement les formes extrêmement variées de ces associations et de ces manifestations. L'éthique doit étudier ces relations au point de vue suivant: comment sont-elles propres à réaliser pour chacun le but fondamental de toute l'association, c'est-à-dire la création d'un état de choses de plus en plus désirable? Et la morale ou l'éthique appliquée doit enseigner à adapter à des cas spéciaux les lois générales trouvées à ce sujet et montrer comment, par l'application de ces lois, on peut atteindre toujours plus rapidement, plus sûrement et de façon plus élevée, ce but général: le bonheur croissant de l'humanité.

En rangeant l'éthique dans la sociologie, nous nous expliquons tout d'abord comment il se fait que l'éthique scientifique est encore de nos jours tellement en retard, qu'elle n'existe pas même comme science proprement dite, mais qu'elle est, scientifiquement parlant,

au même niveau à peu près où se trouvait l'alchimie, il y a deux ou trois siècles. Les sciences, dans la pyramide ascendante de Comte dont nous venons de parler, deviennent de plus en plus compliquées et, par suite, plus difficiles. Si nous poursuivons le développement historique, nous voyons que toutes, en fait, sont parvenues, à peu près dans le même ordre, au niveau de véritable science, telles qu'elles se trouvent systématiquement superposées dans la pyramide. Tandis que, par exemple, la physique existe, en tant que science, depuis trois ou quatre siècles, et peut même dans quelques-unes de ses branches prétendre à deux mille ans d'existence en s'appuyant sur les travaux des Grecs, et que, d'autre part, la mathématique est encore beaucoup plus ancienne comme science, la chimie, plus compliquée, n'est parvenue que depuis deux siècles environ au rang de science réelle. De même, ce n'est qu'à notre époque que la biologie s'est élevée au rang de science réelle et reconnue. Je me contenterai de mentionner le zèle passionné avec lequel les théologiens et les philosophes, leurs alliés, ont combattu les idées fondamentales de Darwin sur le développement des êtres animés et sur l'influence de la lutte pour la vie sur ce développement. Ce n'est qu'à notre époque, dans la dernière génération, que la psychologie est devenue une science, et la sociologie doit encore combattre de nos jours pour être reconnue comme telle.

Il ne faut donc pas nous étonner que le domaine particulier de la sociologie qui est compris sous les noms d'éthique et de morale, doive encore attendre son apparition en tant que science pure, véritable, débarrassée de toutes adjonctions mystiques et métaphysiques. " L'Union des Monistes allemands „ ne connaît pas, parmi ses nombreux et importants devoirs, de devoir plus grand et plus fécond que celui de faire de l'éthique une science pure et claire en la débarrassant de la forme antiscientifique dont elle a été enveloppée par le clergé et par le mysticisme des philosophes.

Les difficultés que nous avons à surmonter ici sont particulièrement grandes, car le procédé de transformation scientifique progressive de chacune des disciplines de la pensée humaine que nous venons de décrire, exige que toutes ces sciences s'affranchissent du clergé. Nous savons qu'au commencement de notre histoire européenne et aujourd'hui même chez les peuples qui n'ont pas atteint

un degré de civilisation élevé, les connaissances et les pensées généralisatrices sans exception auxquelles un peuple est parvenu, se trouvent déposées entre les mains d'un petit groupe de personnes dirigeantes : les prêtres. Cela reste ainsi tant que la somme des connaissances ne dépasse pas la capacité de compréhension d'un cerveau. Mais justement chez les peuples les mieux doués, chez qui les connaissances font des progrès relativement plus rapides, se manifeste de plus en plus le besoin d'une *division du travail*, qui s'opère de telle sorte que les différentes sciences passent l'une après l'autre des mains des prêtres dans celles d'une certaine classe de laïques qui cultivent et enseignent ces différentes matières. Dans les vieux contes indiens, on peut lire qu'aux temps les plus reculés, le calcul était un secret des prêtres, et que les prêtres inculquaient cette science aux seuls fils des princes, qu'ils favorisaient ainsi pour leur assurer un avantage considérable dans la lutte pour la vie. Au commencement de l'histoire de l'Europe, l'émancipation des mathématiques était presque terminée. Le calcul, l'arpentage, toutes ces choses qui rentrent dans les mathématiques et la géométrie ont été en grande partie, dès les Egyptiens, enlevés aux prêtres. Il a fallu livrer des luttes extraordinairement longues et pénibles pour obtenir ce résultat. Cependant nous n'avons pas de rapports historiques sur ces combats. Par contre, nous savons que les autres sciences, en premier lieu cette partie de la physique qui entre en ligne de compte pour l'astronomie, ont été longtemps encore le secret des prêtres aux temps historiques, et que le fait de les trahir à des profanes était puni des peines les plus sévères. La légende de Prométhée qui déroba aux dieux le feu et fut puni des tourments les plus raffinés est une conception symbolique de cette défense de la science sacerdotale contre l'intrusion des profanes.

Mais le cours de l'histoire nous apprend comment, malgré ces mesures, les différents domaines de la science sont, l'un après l'autre, enlevés à l'autorité des prêtres. La médecine et le droit se rendent indépendants et, en dernier lieu, la psychologie, sur laquelle ils élèvent encore de grandes prétentions. Car la doctrine sacerdotale de l'immortalité de l'âme et de la vie terrestre guidée en vue de l'état futur de cette âme, destinée à des tourments ou à une félicité éternels, n'est pas autre chose qu'une partie de la psychologie qui

est restée dans les mains des prêtres. Cette doctrine n'est plus défendue contre les attaques de la science que chez les masses populaires d'un niveau intellectuel inférieur, tandis que ceux pour qui les conceptions de la science moderne sont choses courantes, se détournent avec une conviction croissante de la psychologie sacerdotale pour se tourner vers la psychologie scientifique.

Comme partout, une séparation pareille ne se produit pas sans que l'ancien état de choses laisse des traces importantes dans le nouveau. Il nous suffit d'envisager par exemple les professions de médecin et de juriconsulte pour y découvrir des restes plus ou moins distincts du passé théologique de leurs méthodes. Aujourd'hui même le médecin, sans parler de la langue latine dans laquelle il écrit ses ordonnances, se considère souvent comme un prêtre vis-à-vis de ses malades. Et, plus fréquemment encore, c'est le malade qui considère le médecin comme tel!

Dans la science du droit nous rencontrons à chaque pas, même dans ses principes fondamentaux, des influences théologiques. Il y a une branche notable de la science juridique qui porte le nom de droit criminel ou pénal; elle est de la plus haute importance pour le maintien des normes du droit dans la société. Le nom même de cette discipline témoigne de l'origine théologique de ses pensées fondamentales actuelles; car l'idée de *punition* est venue directement de la conception théologique d'un Dieu personnel qui est blessé et offensé par la non-observation des commandements qu'il a édictés et qui, conformément à la psychologie de l'antiquité, cherche à se dédommager de l'offense qui lui a été faite, en exerçant une *vengeance*, en causant une *souffrance* au violateur. Quoique, dans les justifications actuelles de la pensée de punition, il ne soit plus question d'une offense envers Dieu, on y parle d'autant plus d'une offense, d'une atteinte, à la majesté de la loi. C'est dire que le procédé connu de volatilisation de l'idée de Dieu en une idée de plus en plus spirituelle s'est opéré ici, procédé que nous connaissons par d'autres domaines. Mais maintenant, si l'on se dit que ces lois sont faites par des hommes et qu'elles n'ont pas d'autre majesté que celle d'actions humaines, l'idée de la violation de la majesté de ces choses perd toute force et toute importance. Toute cette partie du droit qui a pour but de forcer les hommes à observer des principes juri-

diques, doit être autrement conçue. A la fin des fins, lorsque nous aurons compris que les diverses normes juridiques n'ont pas d'autre but que de rendre la vie commune des hommes aussi rationnelle et aussi agréable que possible, c'est-à-dire qu'elles ont un caractère exclusivement *social*, alors nous reconnaitrons que toute violation des principes de droit constitue un préjudice causé à toute la société, violation contre laquelle toute la société a sujet de réagir de façon appropriée. Cette réaction appropriée ne peut avoir pour but que d'empêcher aussi tôt et aussi complètement que possible les violations nouvelles. En conséquence, au lieu de nuire au violateur de la loi, conformément au principe primitif de vengeance : " œil pour œil, dent pour dent „, une justice rationnelle sera préoccupée surtout de réparer d'abord le préjudice qui a été causé, et de prendre des mesures pour empêcher autant que possible d'autres préjudices. Nous concluons : au lieu d'emprisonner le criminel et de laisser ses énergies complètement sans utilisation ou de les employer avec un coefficient d'utilité honteusement minime, une justice rationnelle devra accoutumer le violateur à utiliser plus efficacement ses capacités vers des fins sociales; de cette façon on fera de lui un être social inoffensif, grâce à l'habitude d'occupations utiles.

Par ces quelques exemples, nous voyons comme nous sommes loin d'un système rationnel et scientifique de nos idées morales. Partout nous trouvons les restes de la conception théologique qu'il faut vaincre encore; elle a différé l'énoncé du problème par l'introduction même de Dieu, conception qui nous a éloignés de la vraie solution des tâches que nous avons devant nous. Et, en comparaison des problèmes plus simples et par suite plus tôt résolus, il faut ici des efforts particulièrement intenses pour venir à bout de cette double tâche : d'une part, écarter les fausses conceptions auxquelles les hommes se sont habitués depuis des milliers d'années et, d'autre part, ériger l'édifice rationnel de la morale scientifique sur l'emplacement devenu libre de cette façon.

Maintenant, nous voyons ici clairement le rapport entre le christianisme et le monisme. Le christianisme apparaît comme le représentant d'un type suranné vis-à-vis du problème ultime et le plus élevé de la formation scientifique, vis-à-vis de l'éthique scientifique. C'est le type sacerdotal ou théologique, d'après lequel les diverses

sciences et en dernier lieu l'éthique ne sont pas fondées sur des raisons monistes ou scientifiques, c'est-à-dire sur l'expérience et la pensée, mais établies mystiquement et théologiquement sur l'influence d'un être surnaturel.

Rappelons-nous la théorie des trois états de nos connaissances exposée par Comte : c'est d'abord la forme théologique ou sacerdotale, puis la métaphysique, et enfin la positive à laquelle nous autres, monistes, nous aspirons. Dans le christianisme nous devons reconnaître une des anciennes formes sacerdotales; celles-ci ont eu d'abord un effet bienfaisant, car elles ont formé l'esprit à une discipline. Mais plus tard, elles deviennent une entrave aux progrès de la civilisation, dès que la conception moniste ou scientifique réclame ses droits. Comment ne combattraient-elles pas tout développement scientifique dans l'intérêt de leur propre manière de voir et de la puissance qu'elles en retirent?

On peut suivre encore ces développements progressifs à l'intérieur du christianisme, de même que nous avons suivi les premiers développements antérieurs à travers le judaïsme jusqu'à la fondation du christianisme. Nous retrouvons la forme la plus ancienne et immuable du christianisme originel dans l'Église catholique grecque, qui, actuellement, est déjà paralysée par son grand âge et continue une existence presque sans vie, qui a perdu toute action de propagande. Le degré plus élevé, qui s'est en quelque sorte affranchi des chaînes de ces pensées les plus anciennes et qui a trouvé même dans le principe de la tradition la possibilité de se développer, est représenté par le catholicisme romain. Mais en méconnaissant que le développement de la religion doit marcher de pair avec la civilisation, s'il veut éviter une rupture irrémédiable avec celle-ci, le catholicisme romain est resté de plus en plus en arrière. Et actuellement, on peut déjà observer qu'en général, dans les mêmes conditions, les nations et les fractions de peuples qui sont restées attachées au catholicisme sont, au point de vue de la culture, beaucoup en retard sur des nations qui s'en sont affranchies. On trouve dans l'église évangélique un progrès de principe sur le catholicisme. Luther n'a-t-il pas affirmé le postulat fondamental de l'*autonomie éthique* pour chacun? Ce n'est pas la prescription de la tradition chrétienne qui doit décider de l'attitude de l'homme vis-à-vis de Dieu, mais sa

propre conscience. Il s'agit ici d'un progrès considérable sur l'obéissance moutonnaire qui est encore de principe général dans le catholicisme. Cependant, il est resté chez Luther, plus que chez les autres réformateurs, une contradiction importante entre le postulat de la pensée réformatrice et son application dans les détails. Luther ne prend pas au sérieux la liberté de l'homme chrétien qu'il avait défendue si éloquemment. Il n'attache pas seulement ses adhérents à la croyance biblique, c'est-à-dire à une autorité extra-humaine, mais encore à sa conception personnelle luthérienne de la Bible; et cette conception, étant données les contradictions et les obscurités multiples dont la Bible fourmille, ne représente qu'une des mille conceptions possibles; par suite, Luther supprime de nouveau complètement la liberté individuelle qu'il réclame, et l'autonomie de la personne, en ce qui concerne son orientation éthique générale. Nous ne sommes donc pas étonnés de trouver parmi les collaborateurs et les successeurs de Luther un certain nombre de personnes qui dépassent encore par la rigueur et l'étroitesse des postulats confessionnels, les pires zéloteurs sacerdotaux du catholicisme.

Cette contradiction intérieure du protestantisme n'a pas été nuisible tant que les bienfaits de l'affranchissement relatif du dogme catholique qu'il avait opéré ont été prédominants. Mais au fur et à mesure que le développement social et éthique avançait, les vieux matériaux dont Luther et ses collaborateurs n'avaient pu débarrasser l'édifice de la Réformation, sont devenus de plus en plus encombrants. Le progrès ultérieur de la pensée scientifique telle qu'elle a trouvé son expression la plus concise et la plus éclairée dans le monisme moderne, a vu en face de lui les murailles et les fossés, derniers refuges du sacerdoce qui subsistaient encore, et le monisme a dû s'occuper de surmonter ces obstacles. La contradiction fondamentale entre le postulat luthérien de l'autonomie morale de l'individu et l'assujettissement à une confession religieuse, s'est manifestée de nos jours de la façon la plus violente entre le libéralisme et l'orthodoxie, dans le camp des chrétiens évangéliques. Il n'est pas douteux que cette lutte aboutisse, au cours du temps, après beaucoup de fluctuations, à un lent mouvement en faveur de la conception libérale, parce qu'il est inévitable et absolument nécessaire que les conceptions religieuses elles-mêmes se rallient de plus

en plus aux progrès de la science. Mais du train où vont les choses, l'église évangélique réussira tout aussi peu que l'église catholique, en son temps, à rester au pas avec le progrès scientifique de toute la pensée humaine. *Par suite, la seule possibilité que l'histoire nous fasse prévoir est l'abandon complet de la pensée confessionnelle religieuse, même dans sa forme la plus libérale, et le remplacement de celle-ci par l'unique conception qui se soit montrée capable de vie et de développement à travers les siècles, c'est-à-dire par la manière de penser scientifique moniste.*

Si par ces considérations nous avons mis en relief le contraste entre le monisme et le christianisme, et si le monisme nous est apparu comme le degré supérieur de la pensée vis-à-vis du christianisme relativement vieilli, nous ne devons pourtant pas omettre d'insister encore une fois sur les rapports de ces degrés superposés, rapports inhérents à tout développement naturel. Ces relations ont déjà été mentionnées ci-dessus, lorsque, dans le sermon sur la montagne, au milieu des restes de l'ancienne conception de la situation de l'homme vis-à-vis de la loi, et à propos de sa responsabilité envers un Dieu personnel, nous avons rencontré un premier exemple de considération *sociale*. Il y est dit : "Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit. C'est la loi et les prophètes." Mais ce qui, dans cette éthique orientée vers le Dieu paternel, paraît une remarque secondaire pour le règlement des affaires terrestres, nous le comprenons, — maintenant que nous nous sommes décidés à trouver sur cette terre tout le contenu de notre vie limitée à sa durée normale — nous le comprenons comme la loi fondamentale, base de toute l'éthique.

La socialisation des hommes n'a qu'un seul motif et par suite qu'un seul but, c'est de faciliter et d'améliorer autant que possible, pour chacun, les conditions de la vie. Il ne s'agit pas seulement ici d'une simple addition de forces, afin que cent hommes puissent produire cent fois plus qu'un seul; car dans une addition de ce genre, il ne reviendrait à chacun qu'un centième du rendement total et, par suite, il n'y aurait aucun avantage quelconque; mais il s'agit d'une augmentation qualitative du rendement de chaque individu. Tandis qu'il ne serait pas possible à l'homme isolé, quand bien même il y consacrerait toute sa vie, de construire sans

secours un objet relativement simple, telle que la première charrue venue, avec la matière première que lui fournit la nature, il est possible aux hommes réunis en groupes non seulement d'accomplir un tel travail, mais de faire des travaux mille et dix mille fois plus difficiles et d'ordre plus élevé. La plus haute production de l'esprit humain, la science, ne peut se concevoir que comme un produit social. Voici ce qui l'a rendue possible : grâce à la parole et à l'écriture, les résultats du travail intellectuel ont été transmis intégralement à d'innombrables générations, au cours du temps, et ont servi de base aux collaborateurs successifs qui les ont transformés. Ainsi toute la socialisation du travail humain ne représente pas une simple addition, mais une multiplication de la puissance de rendement de chacun. En conséquence, cette socialisation doit être regardée comme le premier progrès fondamental et le plus important pour le développement des qualités spécifiques de l'homme.

Pour nous, la réalisation de cette augmentation de valeur de la vie individuelle, telle qu'elle a été commencée par la socialisation des forces, est le problème central de l'humanité. Et nous devons comprendre l'éthique de même que la morale, comme la science théorique et pratique de la meilleure réalisation de ces possibilités de gain social. Nous avons ainsi acquis une base de l'éthique dégagée de tout mysticisme, qui s'appuie exclusivement sur l'expérience humaine et qui se propose, pour unique fin, une élévation plus haute de notre destinée. A ce point de vue, cette science se rencontre avec toutes les autres sciences qui n'ont pas non plus d'autre but. Mais parmi elles, elle occupe la plus haute place, parce qu'il s'agit ici de sociologie, la plus haute de toutes les sciences dans la pyramide des connaissances.

Si, dans un certain sens, le christianisme et le monisme avec son éthique scientifique poursuivent le même but : rendre l'humanité meilleure et par suite plus heureuse, il ne reste plus finalement qu'à répondre à la question suivante : pourquoi les représentants du christianisme combattent-ils le monisme moderne avec l'acharnement que l'on sait ? J'insisterai encore tout particulièrement sur ce point que, dans tout cet exposé, je n'entends par monisme que le *monisme moderne*, la méthode de penser *scientifique* et la résolution d'appliquer sans exception les principes de la science à *chaque* mani-

festation de toute la pensée et de toutes les actions humaines. Car si, comme nous nous en sommes persuadés, il existe un rapport générique entre le christianisme et le monisme (quand bien même ce ne serait que sous la forme d'un principe embryonnaire qui n'a pas été cultivé et transformé dans le développement historique du christianisme), d'où vient cette hostilité acharnée de la part du clergé et même du clergé libéral? Nous autres, monistes, nous ne lui répondons pas par les mêmes sentiments; cependant nous devons combattre ses influences pour faire valoir la pensée moniste, en d'autres termes dans l'intérêt de la félicité humaine.

La réponse est facile si l'on réfléchit que l'éthique, telle qu'elle est représentée, d'une part, dans les diverses doctrines religieuses et telle qu'elle est conçue, d'autre part, par les monistes, c'est-à-dire comme un problème scientifique, nous montre le *dernier reste* de monopole que le clergé ait pu conserver de toutes les sciences qu'il possédait autrefois. L'Église a dû renoncer peu à peu aux autres branches, depuis la logique jusqu'aux mathématiques, aux sciences naturelles, à la biologie et à la psychologie. Et si elle a pu défendre encore quelques positions de l'une ou de l'autre branche, il ne s'agit plus que de domaines très discutés qui reviendront nécessairement, dans un temps prochain, au monisme, c'est-à-dire à la science.

L'éthique est le dernier grand ensemble que l'Église ait conservé. Si l'éthique est arrachée à l'Église, le clergé n'aura plus de raison d'être dans le monde et devra disparaître. Pour le clergé de toutes les confessions, il s'agit donc de l'ultime combat imaginable dont l'issue décidera pour lui de la question d'être ou de ne pas être. Cet état de choses explique la résistance que l'Église oppose par tous les moyens à la pénétration de la pensée scientifique et moniste dans les vastes classes populaires. Cet état de choses explique — mais ne l'excuse pas — le fait que, dans la défense de cette dernière forteresse, on emploie des armes dont l'usage contraste singulièrement avec les postulats éthiques représentés par l'Église. Cet état de choses explique enfin pourquoi nous autres, monistes, nous sommes, dans cette lutte, de beaucoup les plus doux et — je ne trouve pas de meilleur terme — les plus cultivés, pourquoi nous pouvons nous contenter de combattre avec les simples moyens de la logique et de la vérité, tandis que nos adversaires sont obligés de faire appel à tout l'arsenal

des sentiments de haine et d'aversion, en dénaturant nos pensées et nos intentions, pour défendre leur dernière position. J'ai eu soin de tout temps de me tenir aussi complètement que possible au courant des manifestations des adversaires du monisme, parce que je crois que les insuffisances éventuelles du mode de penser moniste seraient découvertes le plus rapidement et le plus rigoureusement par nos mortels ennemis, et parce que je pourrais retirer de leurs remarques les meilleures indications pour mieux consolider ou construire plus soigneusement l'édifice de nos conceptions philosophiques. Je dois confesser que les efforts que j'ai faits dans ce sens sont restés jusqu'ici complètement sans succès. De tout ce que nos adversaires nous reprochent, je n'ai — après l'examen le plus honnête et le plus sincère — trouvé de vrai que ceci : nous autres, monistes, nous voulons rompre avec l'assujettissement aux vieilles croyances de l'Eglise ; nous ne croyons ni à l'existence d'un Dieu, ni à la vie éternelle de l'âme après la mort ; nous ne pouvons croire ni à l'existence d'un ciel, ni à l'existence d'un enfer dans lequel les incroyants seront exposés pour l'éternité aux tourments les plus horribles, parce que nous ne pouvons trouver nulle part, dans la science, des motifs suffisants pour admettre de telles choses.

Je ne regarde pas cette modération dans l'attitude des monistes vis-à-vis de leurs adversaires comme une vertu particulière, car d'abord, le monisme, par la conception scientifique de toute la vie, dispose naturellement ses partisans à cette modération et, en outre, parce que la conscience que nous nous trouvons à un niveau de culture plus élevé, nous rend nécessairement modérés envers ceux auxquels on souhaiterait volontiers cette situation meilleure et plus haute, s'ils voulaient seulement, de leur côté, se donner la peine de s'élever à elle. Mais aujourd'hui que dans la plupart des États allemands, les enfants de ceux qui se sont affranchis depuis longtemps des croyances religieuses, sont assujettis de force aux dogmes de ces cosmogonies depuis longtemps abandonnées, aujourd'hui que la liberté de conscience assurée à chaque Allemand, dans la constitution de l'Empire, n'existe en grande partie que sur le papier, il est plus nécessaire de faire ressortir le caractère suranné de ces anciennes croyances plutôt que la filiation incontestable que nos idées ont avec elles.

Après tout ce que nous venons de dire, quelle est notre position, à nous monistes, vis-à-vis du christianisme ?

Dans tout l'exposé ci-dessus, nous avons montré qu'il existe entre le christianisme et le monisme un rapport de développement, le christianisme représentant un degré précédent et par suite plus imparfait de l'éthique. Nous autres, monistes, nous jetons sur le christianisme un coup d'œil rétrospectif semblable à celui que nous jetons sur les années de notre enfance. Il s'est trouvé mêlé tant de poésie, de bonheur et de joie à cette période, que nous pouvons, à l'occasion, si nous nous sentons fatigués et mal disposés, éprouver passagèrement comme un ardent désir d'y retourner. Mais tant que nous sommes en pleine possession de nos forces intellectuelles, nous n'aurons pas le moindre doute qu'un retour à cet état de choses de notre enfance ou même son maintien artificiel, n'est ni possible, ni désirable. Nous savons que nous ne pouvons pas, ainsi que Jésus le demande, redevenir comme des enfants, pour retourner dans ce royaume abandonné, mais qu'en hommes accomplis, nous fermons sciemment derrière nous les portes de l'enfance, pour nous consacrer, l'œil ouvert et la main sûre, aux grandes tâches que toute l'humanité impose à chacun de nous.



REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

REDACTION et ADMINISTRATION : Adresser les revues, les livres et toutes les communications (abonnements, annonces, changements d'adresse, etc.) au secrétaire de la *Revue* :

M Jules Deschamps, 16, avenue des Ormeaux, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

La *Revue* paraît chaque mois (août et septembre exceptés). Elle publie tous les ans 800 pages de texte au moins. Les abonnements partent du mois d'octobre et sont pris pour une année.

Etudiants de l'Université de Bruxelles	5 fr. par an.
Abonnés de Belgique	10 fr. id.
Abonnés étrangers	13 fr. id.

Les personnes inscrites aux cours de l'Ecole des sciences politiques et sociales et de l'Ecole de commerce jouissent de la même réduction que les étudiants.

Les fascicules portant la mention Exemple d'étudiant ne peuvent pas se trouver dans le commerce.

BIBLIOGRAPHIE. — Il sera rendu compte de tous les ouvrages dont deux exemplaires parviendraient à la Rédaction de la *REVUE*.

Ces ouvrages seront ensuite déposés à la Bibliothèque de l'Université.

EN VENTE :

Les dix-huit premières années de la *Revue de l'Université*, 18 volumes brochés de 800 pages, sont en vente aux prix net de 5 francs le volume.

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. Jean Demoor, recteur de l'Université, professeur à la Faculté de médecine; Paul de Reul, professeur à la Faculté de philosophie; L. Dollo, professeur à la Faculté des sciences; Paul Errera, professeur à la Faculté de droit; Aug. Lameere, professeur à la Faculté des sciences; Léon Leclère, professeur à la Faculté de philosophie, président de l'Extension de l'Université libre; Jean Massart, professeur à la Faculté des sciences; Maurice Vauthier, professeur à la Faculté de droit; Maurice Sand, avocat près la Cour d'appel; F. Norden, avocat près la Cour d'appel; J. De Meyer, assistant à la Faculté de médecine; Paul Decoster, docteur en philosophie; Alfred Errera, docteur en sciences physiques et mathématiques; Jean De Boelpaepe, avocat; Jules Deschamps, avocat; Pierre Poirier, avocat; Pierre Depage, étudiant en sciences; Marc Van Laer, étudiant en sciences; Georges Janson, étudiant à l'Ecole de commerce; Victor de Laveleye, étudiant en droit; Etienne Vauthier, étudiant en droit.

Bureau délégué pour l'année académique 1913-1914 :

Président : M. MAURICE VAUTHIER. Membres : MM. D^r JEAN DEMOOR, PAUL ERRERA, PAUL DE REUL. Secrétaire : M. JULES DESCHAMPS.

VERIFICAT
2017

VERIFICAT
1987